



ATTESTATION DE DEPLACEMENT POUR AVOIR LE DROIT DE SORTIR DE MON DOMICILE PENDANT LE CORONAVIRUS

Une attestation, c'est un document
pour dire que quelque chose est vrai.

Je suis une personne en situation de handicap.

Je prends une attestation de déplacement
qui est plus facile à écrire
et à cocher
pour moi.



La loi oblige
les personnes à avoir une attestation
pour sortir de son domicile
pendant le Coronavirus.



Je dois faire une attestation
à chaque fois
que je dois sortir
de mon domicile.

Mon nom est :

Mon prénom est :

Ma date de naissance est le :

Mon adresse est :

.....
.....
.....

Je dois sortir de mon domicile :

pour aller au travail

pour acheter du matériel pour mon travail

pour me former



pour aller faire des courses

pour manger



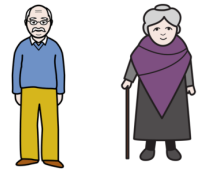
pour aller voir un médecin

pour aller chercher des médicaments



pour aller voir ma famille

qui a besoin de moi



pour être accompagné avec mon référent

je suis accompagné(e) par l'Association des Papillons Blancs de Dunkerque

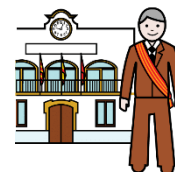


pour aller chercher mes enfants |



pour aller à la mairie,

pour aller au tribunal



- pour aller me promener
- pas trop longtemps
- à côté de mon domicile
- avec des personnes qui habitent avec moi
- pour faire du sport tout seul
- pour promener mon chien



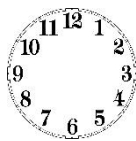
Je coche une case quand je veux sortir,
et j'amène le papier avec moi.

Si j'ai un autre document
qui indique la raison de mon déplacement,
je l'amène aussi.
Par exemple, une ordonnance.

Fait à :



je mets la date



je mets l'heure



je signe